

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 2772**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

TP : Titre professionnel Chef d'équipe pose charpente et maison ossature bois

Nouvel intitulé : Chef d'équipe montage de maison ossature bois et pose de charpente

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'Emploi (DELEGATION GENERALE A L'EMPLOI ET A LA FORMATION PROFESSIONNELLE (DGEFP)) Modalités d'élaboration de références : CPC Bâtiment et travaux publics	Directeur de l'unité territoriale de la DIRECCTE (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi).

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

234p Conduite des travaux et de chantiers de menuiserie et de charpente ; Gestion de production dans l'ameublement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le (la) chef d'équipe encadre et anime une ou plusieurs équipes de pose d'ouvrages en structure bois sur des chantiers de construction et de réhabilitation. Il (elle) assure, notamment la pose de charpentes, de maisons ossature bois, de planchers et d'escaliers dans le respect du cahier des charges défini entre le client et l'entreprise. Il (elle) prépare les interventions des poseurs, vérifie et quantifie les besoins, planifie les livraisons sur chantiers, effectue des relevés de mesures, réceptionne les supports réalisés par le lot gros-œuvre et participe à l'approvisionnement. Sur chantier, il (elle) organise le travail des ouvriers et participe à la réalisation des tâches complexes. Il (elle) dirige les manœuvres de levage de la structure principale et assiste les poseurs dans la mise en place des structures secondaires. Il (elle) veille à l'application des règles d'hygiène et de sécurité. Il (elle) est responsable du chantier et en assure le contrôle qualité.

Le (la) chef d'équipe exerce ses activités au sein d'entreprises opérant sur des marchés diversifiés qui peuvent couvrir un périmètre géographique assez vaste. L'exercice de l'emploi implique des déplacements fréquents et des conditions de travail variables selon la nature des travaux, soit en milieu fermé (pose de plancher et d'escalier), soit à l'extérieur, en hauteur, et par tous temps (pose de charpente). Les horaires de travail dépassent souvent ceux des équipes en raison des tâches de préparation, d'organisation et de suivi des chantiers. Il (elle) en relation avec les clients, l'architecte et les autres corps d'état et peut représenter l'entreprise aux réunions de chantier. Il (elle) participe régulièrement à la réception des travaux et rend compte de ses activités au conducteur de travaux ou au chef d'entreprise. Il (elle) contribue fortement à la formation des personnels.

1. PREPARER LES MOYENS POUR UN CHANTIER DE POSE DE STRUCTURES ET MAISON A OSSATURE BOIS

Exploiter un dossier technique de bâtiment et extraire les informations utiles à la pose des ouvrages de structures bois.
Contrôler la quantité et la conformité des éléments nécessaires à la mise en oeuvre d'ouvrages de structures bois.
Planifier les livraisons, constituer les équipes, en tenant compte de la nature du chantier de pose de structures bois.
Réceptionner les supports destinés à recevoir des structures bois et prendre en compte les contraintes d'environnement du chantier.

2. DIRIGER UNE EQUIPE ET PARTICIPER A LA POSE DE STRUCTURES BOIS

Mettre en oeuvre les dispositifs de sécurité adaptés à la pose et au levage de structures et maison à ossature bois.
Diriger et assister l'équipe pour la pose de charpentes de type pavillonnaire.
Diriger et assister l'équipe pour la mise en oeuvre de structures bois de type : solivage, escalier, mezzanine.
Diriger et assister l'équipe au levage d'une structure bois d'un petit bâtiment industriel.
Contrôler la conformité des ouvrages de structure bois et effectuer un bilan intermédiaire du chantier.
Participer à la formation des personnels et assurer le tutorat.

3. DIRIGER ET PARTICIPER AU MONTAGE, CLOS ET COUVERT, D'UNE MAISON A OSSATURE BOIS

Planifier les phases d'intervention, répartir les tâches et coordonner le travail d'une équipe de pose de maisons à ossature bois.
Mettre en oeuvre les dispositifs de sécurité adaptés à la pose et au levage de structures et maison à ossature bois.
Approvisionner, diriger et assister l'équipe pour la mise en oeuvre des murs d'une maison à ossature à bois.
Diriger et assister l'équipe pour la pose de charpentes de type pavillonnaire.
Diriger et assister les poseurs pour la mise en oeuvre de la couverture d'une maison à ossature bois.
Diriger et assister les poseurs pour la mise en oeuvre des menuiseries et revêtements extérieurs d'une maison à ossature bois.
Réaliser le suivi technique d'un chantier de structure bois, établir les compte-rendus, préparer les bilans intermédiaires.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les grandes et moyennes entreprises de charpentes et de construction de maisons individuelles, les entreprises artisanales de charpentes et de menuiseries.

Chef d'équipe en charpente.

Codes des fiches ROME les plus proches :

Réglementation d'activités :

Néant.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Le titre professionnel est composé de trois certificats de compétences professionnelles (CCP) qui correspondent aux activités précédemment énumérées.

Le titre professionnel est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) ou suite à un parcours de formation et conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté du 25 novembre 2002 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Validité des composantes acquises : 3 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).
En contrat de professionnalisation	X	Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2002	X	Le jury du titre est désigné les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Code de l'éducation, notamment les articles L. 335-5, L. 335-6 et R. 335-13, R. 338-1 et R. 338-2 et suivants.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 24/02/2005 paru au JO du 11/03/2005

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Arrêté du 9 mars 2006 modifié relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministre chargé de l'emploi ;
Arrêté du 8 décembre 2008 modifié relatif au règlement général des sessions de validation conduisant au titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Centres agréés par le Ministère chargé de l'emploi.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : Chef d'équipe montage de maison ossature bois et pose de charpente